

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFREY, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.  
3 — 45 — — Express.  
3 — 20 — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 20 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Un projet de loi relatif à l'emploi des fonds dis-  
ponibles de la dotation de l'armée vient d'être  
soumis au Corps-Législatif.

On sait que d'après la loi du 26 avril 1855 et  
le décret réglementaire de 1856, qui ont eu pour  
double but d'assurer aux fonds de la dotation de  
l'armée un placement sûr et disponible, et, sinon  
d'amortir, au moins de retirer de la circulation  
une certaine quantité de rentes, les excédants dis-  
ponibles de la caisse de la dotation devraient être  
employés en rentes achetées sur la place.

« Mais, dit l'exposé des motifs du nouveau pro-  
jet de loi, dans la situation du trésor que nous  
avons eu l'honneur de vous retracer en détail par  
l'exposé des motifs du projet de loi relatif à la Ban-  
que, vous reconnaîtrez qu'il est bien préférable de  
consacrer ces ressources à la diminution de la  
dette flottante. Afin d'y parvenir, nous vous pro-  
posons de les porter en atténuation des découverts  
du trésor, et d'autoriser le ministre des finances à  
transférer à la dotation de l'armée, en rentes pro-  
venant de la caisse d'amortissement, la somme de  
rentes nécessaire pour l'emploi des excédants dis-  
ponibles des années 1856, 1857 et 1858. Pour 1856,  
ces excédants sont aujourd'hui connus, et un arrêté  
du ministre de la guerre a fixé à 32 millions la  
somme à employer en rentes. Pour 1857 et 1858,  
on peut, dès aujourd'hui, prévoir qu'ils seront de  
25 millions sur chacune de ces années; ce qui,  
avec les 32 millions de 1856, forme un total de 82  
millions. Cette somme, réunie aux cent millions  
qui doivent être versés par la Banque au trésor en  
1859, éteindra les découverts anciens jusqu'à con-  
currence de 182 millions, et permettra de mainte-  
nir la dette flottante à un chiffre satisfaisant, ainsi  
que nous l'avons exposé ailleurs.

» Les rentes transférées à la dotation de l'armée  
seront prises sur celles que possède la caisse d'a-  
mortissement et qui sont le résultat de la consolida-

tion de ses réserves. Aucune atteinte n'est donc  
portée aux lois constitutives de l'amortissement,  
puisqu'elles permettent l'annulation de ces rentes  
par une loi spéciale, et que le transfert de celles-ci  
à la dotation de l'armée équivaut à l'inscription à  
son profit de rentes nouvelles au grand-livre, et à  
l'annulation d'une somme égale de rentes à la caisse  
d'amortissement. C'est en considérant les choses  
sous ce point de vue, que, pour nous conformer  
scrupuleusement à la législation existante, nous  
vous demandons d'ajouter à la dotation de la caisse  
d'amortissement un fonds d'amortissement du cen-  
tième du capital nominal des rentes qui seront trans-  
férées à la dotation.

» Elles seront livrées au cours moyen du trimes-  
tre qui suivra l'arrêté du ministre de la guerre dé-  
terminant la somme à employer en rentes. Il ne se-  
rait pas justifié d'imposer à la dotation de l'armée un  
prix différent de celui qu'elle eût payé en achetant  
des rentes à la Bourse, et c'est ce résultat que le  
projet a cherché à obtenir en fixant ce prix au cours  
moyen du trimestre pendant lequel les achats à la  
Bourse auraient été effectués.

» Nous espérons que vous n'hésitez pas à lui  
donner votre approbation.

Constantinople, le 16 mai. — Le traité de paix  
entre la Perse et l'Angleterre a été ratifié le 14 avril  
à Téhéran, et expédié le 17 à Bagdad. (*Moniteur.*)

M. le lieutenant-colonel Bertrand, qui accompa-  
gne le prince Napoléon à Berlin, est arrivé de cette  
ville dans la dernière nuit, porteur de dépêches  
pour l'Empereur.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 15 mai. — La *Gazette* publie un décret  
royal prolongeant jusqu'au 31 décembre 1857 la li-  
bre introduction des grains.

Hier, le gouvernement a demandé au congrès  
l'autorisation de mettre à exécution le plan général

des études et travaux publics de la Puerta del Sol.  
Les bruits de tentatives carlistes n'ont aucun fon-  
dement.

Londres, 15 mai. — Dans la séance de la Cham-  
bre des Communes, M. Labouchère a nié avec in-  
dignation que les prisonniers chinois aient été  
traités avec cruauté.

Lord Palmerston a proposé une modification au  
serment parlementaire pour les juifs.

M. Thesiger annonce qu'il fera opposition à la  
2<sup>e</sup> lecture du bill.

Londres, 15 mai. — Dans la séance de la Cham-  
bre des Communes, une longue discussion sur la  
question de la transportation a abouti à l'appui gé-  
néral donné au système du gouvernement qui consi-  
ste à transporter hors du royaume les condamnés  
endurcis.

La séance de la Chambre des Lords n'a pas of-  
fert d'intérêt.

Londres, 16 mai. — Les nouvelles de New-York  
du 5 disent que les modifications apportées par les  
Etats-Unis au traité Clarendon-Dallas ont été reje-  
tées par le gouvernement anglais.

Au Mexique, un archevêque et plusieurs prêtres  
ont été arrêtés comme révolutionnaires.

Berne, le 16 mai. — En réponse à une demande  
formulée par le Conseil fédéral, le gouvernement  
du canton de Neuchâtel a déclaré qu'il ne pouvait  
faire de concessions ultérieures à l'égard des biens  
ecclésiastiques. Sur ce point, ses concessions étaient  
allées jusqu'à l'extrême limite.

Le gouvernement de Neuchâtel déclare du reste  
qu'il approuve le projet de traité transmis à Berne  
par la conférence de Paris.

Madrid, 16 mai. — L'escadre espagnole, après une  
croisière, est rentrée le 12 à Cuba.

Ordre est donné de coter à la bourse les actions  
des routes provinciales.

Le recensement général doit avoir lieu le 21. —  
Havas.

## FEUILLETON

## ETHEL VAN DICK.

(Suite.)

III.

UNE HEUREUSE BLESSURE.

Henri ouvrit la fenêtre avec précipitation, et prêta  
l'oreille. On entendait à cent pas un étrange concert de  
cris et d'imprécations.

Il se retourna vivement vers le comte de Nevers.

— On égorge quelqu'un à cent pas d'ici, s'écria-t-il.

— Cela est bien possible, répartit tranquillement de  
Nevers.

— Et vous ne courez pas?... demanda le jeune pein-  
tre, qui tira aussitôt son épée du fourreau.

— La volonté de Dieu soit faite! fit de Nevers en pré-  
sentant ses jambes à la flamme du foyer.

Henri le regarda un instant avec une impérieuse indi-  
gnation, puis saisissant un des pistolets qui se trouvaient  
sur la table, et se dirigeant vers la porte:

— Ah! monsieur le Comte, dit-il avec une certaine  
solemnité, vos ancêtres faisaient un meilleur usage de  
leur épée. Et il disparut.

Le comte se leva nonchalamment, alla à la porte qu'il  
ferma, et revint, sans laisser paraître la moindre émo-  
tion, s'asseoir à sa place première.

Quelques minutes après, un troisième coup de feu re-  
tentit au dehors et le tumulte sembla augmenter.

Henri venait d'arriver sur le lieu du combat.

En quittant la taverne le jeune peintre avait été guidé  
par le bruit des voix des assaillants et des victimes; ce  
n'avait été que l'affaire de quelques minutes; il s'était  
mis à courir, et n'avait pas tardé à atteindre l'endroit de  
la route où se jouait le drame auquel il voulait se mêler.  
Il reconnut facilement les assaillants et les victimes;  
d'un côté, se trouvaient quatre hommes, les mêmes qu'il  
avait vus quelques instants avant à la taverne; de l'autre,  
se tenaient debout, l'arme au poing, un vieillard et  
deux valets, essayant courageusement de soutenir une  
lutte qui devait, selon toute probabilité, se terminer  
à leur désavantage. Déjà, l'un des bandits s'était élancé  
vers la chaise de poste; l'un des valets était blessé et  
n'opposait plus qu'une résistance sans énergie. Henri ar-  
riva donc fort à propos. Il tenait son épée nue d'une  
main, et de l'autre son pistolet armé.

— A moi! s'écria le vieillard dès qu'il aperçut Henri;  
à moi, Monsieur, au nom du ciel, sauvez ma fille!

Henri se précipita, sur cette invitation, vers la chaise  
de poste et déchargea, presque à bout portant, son pisto-  
let dans la poitrine du bandit.

Ce dernier tomba inanimé sur la route.

Henri revint alors aussitôt vers le vieillard.

— A nous maintenant, lui dit-il.

Et, rejetant loin de là son pistolet, désormais inutile,  
il mit l'épée à la main et fondit avec impétuosité sur les  
assaillants.

Cette attaque rapide et imprévue déconcerta quelque  
peu ces derniers. Ils avaient reconnu Henri presque ins-  
tamment; ils pouvaient penser que le comte de Nevers

n'était pas loin, et qu'ainsi réunis, leurs adversaires leur  
feraient un mauvais parti; ils jugèrent prudent de ne  
pas s'engager dans un combat inégal, et après quelques  
coups d'épée ils s'esquivèrent adroitement, laissant leur  
compagnon mort sur le revers du chemin.

Henri s'aperçut seulement alors qu'il avait été blessé  
au bras gauche.

Cependant, après le départ de ce dernier, le comte de  
Nevers, assis au coin du feu, avait laissé sa tête retomber  
sur ses deux mains et s'était mis à réfléchir.

Assurément cet homme devait mûrir dans son esprit  
un projet profond et terrible, car pendant qu'on s'égor-  
geait à vingt pas de lui, tandis que le cris des blessés et  
le râle des mourants arrivaient à ses oreilles, il demeura  
calme et insensible, et la plus légère émotion ne vint pas  
même plisser son front. Mais lorsque le bruit eût cessé,  
que l'on n'entendit plus au dehors que les derniers gron-  
dements de l'orage, qui allaient s'affaiblissant, le comte  
releva la tête, passa une main rapide sur son front, et  
appela l'hôtelier.

Celui-ci accourut.

— Or ça, mon maître, lui dit le comte, dès qu'il l'eût  
vu entrer, quel est le personnage que tes compagnons  
ont été arrêter tout à l'heure sur la grande route?

— Le personnage... balbutia l'hôtelier troublé.

— Oui, tu le connais; réponds-moi sans détour.

— Mais, j'ignore... je ne sais...

— Réponds de suite, et sans chercher les mots, dit le  
comte, si tu tiens à ce que mon épée n'aille pas prendre  
la réponse dans ta poitrine.

VOYAGE DU ROI DE BAVIÈRE.

L'excursion du roi Maximilien à Arles, d'abord, puis à Nîmes et à Avignon, offrait une ample satisfaction aux goûts archéologiques de Sa Majesté bavaroise.

Le *Courrier du Gard*, dans son numéro du 15, raconte ainsi les particularités de la visite du roi à Nîmes et aux environs :

« Le train spécial qui portait Sa Majesté est arrivé jeudi, à deux heures, à la gare, où l'attendaient, en l'absence de M. le préfet, M. Rousselier, doyen des conseillers de Préfecture, ainsi que M. Duplan, maire de Nîmes par intérim. Après une courte station à l'hôtel du Luxembourg, Sa Majesté a commencé immédiatement la visite de nos anciens monuments. Elle a parcouru d'abord avec le plus vif intérêt toutes les parties de l'Amphithéâtre, sur lequel M. Pelet, notre savant archéologue, lui a donné les explications les plus complètes. Ces explications ont fourni, à plusieurs reprises, au royal visiteur, l'occasion de faire preuve de l'étendue et de la variété de ses connaissances.

« Sa Majesté s'est ensuite rendue, avec les personnes de sa suite, à l'église Saint-Paul, ce monument moderne, reproduction si fidèle des édifices religieux du XII<sup>e</sup> siècle. Elle en a beaucoup loué l'unité harmonique et les savantes proportions.

« La Maison-Carrée a captivé longtemps l'attention de Sa Majesté, qui a paru surprise de la conservation de cet élégant spécimen de la plus belle époque de l'art romain. M. Pelet a présenté au Roi les plans des anciennes constructions qui encadraient le sanctuaire antique, transformé maintenant en musée.

« Le Roi, se trouvant très-fatigué, a demandé alors à rentrer à l'hôtel. On comprend que pour des personnes peu habituées à notre climat, la chaleur du soleil devait être fort désagréable. Sa Majesté avait visité, quelques heures avant, en plein midi, et, comme elle l'a dit elle-même, par la fraîcheur de M. de Vendôme, les monuments de la ville d'Arles; il y avait donc longtemps qu'elle se trouvait sous l'influence d'une température très-élevée. Cependant, sa station à l'hôtel a été de courte durée. Après un léger repas, sur l'observation faite par M. Rousselier et une des personnes de sa suite, qu'il serait regrettable que Sa Majesté ne vît pas le pont du Gard, elle s'est décidée à aller visiter cet autre spécimen de la grandeur romaine. Partie de Nîmes, à cinq heures et demie, Sa Majesté était de retour à neuf heures.

« Le Roi a bien voulu promettre d'honorer le théâtre de sa présence. Malgré l'heure avancée et les fatigues d'une journée si bien remplie, Sa Majesté s'est rendu au spectacle. On jouait *les Saltimbanques*. L'auguste visiteur a paru prendre plaisir à écouter les bouffonneries et les excentricités de cette folie carnavalesque.

« Ce matin, à sept heures, le roi de Bavière était sur pied pour visiter le jardin de la Fontaine, dont il a admiré la luxuriante végétation et la belle ordonnance, la Tourmagne, le Temple-de-Diane, et les autres vestiges antiques qu'il n'avait pu voir la veille. Puis il est parti à neuf heures, par un train

spécial, pour Avignon, où il doit s'arrêter jusqu'à deux heures, pour jeter un coup-d'œil sur cet antique séjours des papes. Sa Majesté est attendue ce soir à Lyon, où cesse son incognito, et où l'attend une réception officielle.»

Voici maintenant le récit donné par le *Salut public*, de l'arrivée et du séjour de Sa Majesté bavaroise à Lyon :

« Le Roi de Bavière est arrivé hier vendredi, vers 6 heures 1/2 par un train spécial à la gare de Perrache, où des préparatifs avaient été faits en vue de son arrivée. La façade de la gare, ainsi que les grilles de la plate-forme et les chemins qui y conduisent, avaient été décorés de nombreux trophées de drapeaux tricolores au-dessous desquels étaient suspendus des écussons représentant des aigles dorées et le chiffre de l'Empereur, surmonté d'une couronne impériale. Les dispositions prises par l'autorité supérieure, qui avaient été affichées le matin dans la ville, avaient donné l'éveil à la population, qui s'est portée en foule sur le passage du Roi.

« Au moment de son arrivée, Sa Majesté a été reçue par M. le général baron de Bévillie, aide-de-camp de l'Empereur; M. le baron Tascher de la Pagerie, premier chambellan de l'Impératrice; M. de Riancourt, écuyer de l'Empereur; M. le maréchal de Castellane, M. Vaïsse, sénateur, chargé de l'administration du Rhône; M. le premier président Gilardin, MM. les officiers généraux, une députation de la cour et le conseil municipal. La réception a eu lieu dans un salon tendu de velours cramoisi et or, où se trouvaient aussi réunis les chefs des principales administrations.

« En sortant du salon de réception, Sa Majesté a salué gracieusement les personnes présentes, puis s'est avancée lentement en causant avec le général qui l'accompagnait et avec lequel elle est montée dans la voiture de M. le maréchal Castellane, mise à sa disposition.

« En ce moment un salve d'artillerie et le bourdon de la cathédrale ont annoncé l'arrivée du Roi.

« Le roi Maximilien a, comme on le sait, quarante-six ans, étant né en 1811. Il est d'une taille haute et élancée; son œil est vif, sa physionomie est franche et ouverte. Il portait un costume bleu de ciel, redingote très-courte, bordée d'argent aux parements et au collet.

« Bientôt la voiture s'est mise en marche, précédée d'un escadron de cavalerie et d'un brillant étamajor. M. le maréchal de Castellane était à cheval à la droite du Roi. On remarquait de brillants uniformes étrangers dans les voitures contenant les personnes composant la suite de Sa Majesté. Les généraux de division comte de Partouaux, de Luzy, Bouat, se sont succédé à la portière de gauche à mesure que le Roi passait devant leur division respective.

« Lorsque le roi de Bavière est arrivé près du cours Napoléon, il a pu jouir d'un spectacle magnifique. En face de lui une foule immense remplissait la place et se pressait sur son passage. A gauche et à droite, se trouvaient massés plusieurs escadrons de cavalerie, de l'artillerie et de nombreuses troupes qui formaient la haie en s'échelonnant sur le côté

est de la place Napoléon, sur toute la longueur de la rue de Bourbon et sur la place Bellecour, jusqu'à l'hôtel de l'Europe, où Sa Majesté était attendue.

« Aussitôt après l'arrivée du Roi ont commencé les présentations officielles, à la suite desquelles les premières autorités de notre ville ont été retenues à dîner par Sa Majesté.

« Pendant toute la soirée une foule nombreuse n'a cessé de circuler aux alentours de l'hôtel de l'Europe, curieuse d'apercevoir les traits de S. M.

« Après le dîner, S. M. s'est rendue au théâtre en habit de ville.

« Le roi de Bavière passera aujourd'hui à onze heures et demie, sur la place Bellecour, la revue des troupes composant l'armée de Lyon. S. M. se rendra ensuite au camp de Sathonay; elle visitera à son retour le Musée, quelques ateliers et établissements industriels de notre ville.

« Le roi de Bavière doit quitter Lyon le 17 mai à huit heures du matin par le magnifique wagon impérial, qui a été mis gracieusement à sa disposition pour son voyage de Lyon à Fontainebleau.»

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Siccle*. — Une dépêche, datée de Londres 15 mai, nous a annoncé que Carpentier venait d'arriver en Angleterre sur le *Fulton*. On nous apprend que le principal inculpé dans le vol commis au préjudice du chemin de fer du Nord est descendu à cinq heures à la gare du chemin de fer de l'Ouest, où l'attendait le chef du service de la sûreté, M. Collet, qui l'a conduit immédiatement à Mazas.

— On lit dans le *Pays* : — « On assure qu'une convention scientifique intéressante, due à l'initiative de la France, est sur le point d'intervenir entre les diverses puissances de l'Europe.

« On sait qu'une série d'observations exécutées sur les principaux points de l'Empire et transmises à l'Observatoire impérial de Paris, par voie télégraphique, permet de recueillir et de publier des bulletins quotidiens de la température de la France.

« Cette mesure va, dit-on, être appliquée à toute l'Europe. Un grand nombre d'Etats ont déjà consenti à transmettre, chaque jour, à Paris le bulletin des températures de leurs pays, et ces observations seront publiées avec la plus grande exactitude. On connaîtra ainsi la température quotidienne de l'Europe entière, comme on connaît celle de la France.

« Cette nouvelle application de l'électricité aux relations internationales de l'Europe, profitera non-seulement à la science, mais encore au commerce, qui pourra, par l'étude suivie des températures, se rendre compte de l'état des récoltes et des produits de la terre.»

— Nous lisons dans le *Courrier de Verdun* du 12 :

« Une des catastrophes qui causent en quelques instants, sinon la ruine complète de toute une commune, au moins des pertes irréparables, est venue fondre avant hier sur le village de Belleville, limitrophe de Verdun.

« Vers quatre heures de l'après-midi, deux nuées de pluie et de grêle se rencontraient au-dessus de

L'hôtelier pâlit et s'inclina humblement.

— La personne qu'ils ont attaquée, dit-il, est un fermier-général qui a son château à quelques lieues de Savenay. — Ah! et comment s'appelle-t-il? — M. Van Dick.

— Diable! je le connais; c'est le plus riche fermier-général de toute la France. — Oui, Monseigneur.

— Il a donc des valeurs considérables dans sa voiture.

— Il a sa fille!... répondit l'hôtelier.

— Sa fille? demanda le comte étonné.

— Oui, M<sup>lle</sup> Ethel Van Dick.

Le comte de Nevers regarda l'hôtelier.

— La fille de M. Van Dick peut être fort belle assurément, dit-il, je n'en doute pas, mais je ne crois point que ce soit là le trésor sur lequel tes confrères voulaient mettre la main.

— Pardon, Monseigneur, c'est celui-là, répondit l'hôtelier. — Explique-toi.

— C'est facile à comprendre : M. Van Dick est riche, mais il est avare; on dit qu'il n'est pas très-honnête, et il a peur des voleurs; sa voiture ne contient jamais rien de bien important; mais M. Van Dick aime prodigieusement sa fille, M<sup>lle</sup> Ethel; il l'aime même, dit-on, plus encore que ses écus, ce qui est pousser un peu loin l'amour paternel; mes confrères, comme il vous plaît d'appeler les hommes que vous avez vus ici, connaissent parfaitement le faible de M. Van Dick. Aussi, l'idée ne leur est pas venue de dévaliser le fermier-général, mais de lui enlever sa fille.

— Je comprends!... répliqua le Comte, dans le but de faire chèrement payer sa rançon.

— Justement! fit l'hôtelier en clignant des yeux.

Comme cette conversation finissait, la porte de la taverne s'ouvrit, et Henri de Romuald ne tarda pas à paraître donnant le bras droit à M. Van Dick, et le bras gauche à M<sup>lle</sup> Ethel Van Dick.

Le comte de Nevers se leva, et salua avec la grâce d'un véritable gentilhomme.

M. Van Dick avait bien une soixantaine d'années; mais, malgré ses cheveux blancs et les rides profondes dont son visage était sillonné, sa physionomie hardie et imposante présentait tout d'abord le cachet d'une force et d'une audace peu communes. Son front large et quelque peu découronné de cheveux, ses yeux vifs et clairs dénotaient chez lui une intelligence supérieure et une volonté ferme et sponstahée; il était grand et robuste, et toute sa personne respirait un certain orgueil qui seyait bien à sa haute stature.

Il salua silencieusement le comte, et fit quelques pas vers le foyer.

M<sup>lle</sup> Ethel Van Dick était une des plus belles femmes blondes qu'imagination de poète eût jamais rêvées.

Il était impossible de deviner ses formes, sous les longs et chauds vêtements dont elle s'enveloppait, mais il était permis de voir sa gracieuse et pure figure, et nul regard d'homme ne s'était jamais, à coup sûr, arrêté sur une plus délicieuse apparition.

Ses yeux avaient cet éclat chaud et velouté, qui fait rêver et frissonner à la fois; son nez, d'une coupe charmante, se dessinait sur une ligne pure et correcte; ses lèvres roses et humides détachaient leurs courbes rail-

leuses sur le ton plus pâle des joues, et son front, dominant cet ensemble frais et coquet se fondait harmonieusement sous l'abondante et voluptueuse richesse de sa chevelure. Ethel cependant n'était pas froide et nonchalante, comme la foule des femmes que l'on connaît; il y avait dans sa démarche lente, dans ses mouvements paresseux, sous ses paupières à demi-voilées, une ardeur, une vivacité, une flamme mystérieuse et sourdement couvée, à laquelle sa beauté empruntait cet éclat impérieux qui attirait fatalement à elle les yeux et le cœur.

Elle rendit au comte son salut, et, comme son père, elle se dirigea vers le foyer.

— Placez-vous sur ce fauteuil, monsieur de Romuald, dit M. Van Dick, en présentant un siège au jeune artiste; le feu ne peut que produire un bon effet.

— En vérité, répondit Henri, je suis confus, Monsieur, du soin que vous voulez bien prendre d'une blessure qui n'en vaut certainement pas la peine.

— Que dites-vous-là? répartit Van Dick d'un ton légèrement emphatique, cette blessure peut être dangereuse; et d'ailleurs, n'est-ce pas en prenant ma défense que vous l'avez reçue?...

— Quoi de plus naturel! dit Henri...

— Vous nous avez sauvés!... fit Ethel en prenant place à ses côtés.

Henri leva ses regards sur la jeune fille, mais il les baissa aussitôt, comme s'il avait été ébloui de tant de beauté!

— Il y a plus, reprit M. Van Dick, il y a plus; je ne

cette malheureuse commune, déjà éprouvée à plusieurs reprises par le fléau de l'inondation de la Meuse, et se déversaient en innombrables cascades sur la côte à laquelle est adossée une partie du village et sur le village lui-même. Des torrents d'eau bourbeuse et de grêle roulèrent avec fracas sur les maisons de la partie adossée à la côte, remplirent les caves et montèrent dans les rez-de-chaussées à plus d'un mètre de hauteur, jusqu'à ce que les portes et les fenêtres vinssent servir de vannes de décharge à cet amas sans nom, à ce mélange d'eau, de terre, de grêle et de pierres.

» Heureusement personne n'a péri : femmes, enfants, vieillards ont pu être mis à l'abri du danger, les bestiaux mêmes ont été préservés, et, de ce côté, on parviendra à parer au dommage causé, par quelques semaines de travaux pour déblayer et approprier les maisons, laver le linge, remettre les meubles en état et désencombrer les rues du village. Le dommage et un dommage irréparable est au dehors.

» Presque tous les habitants de Belleville sont vigoureux et ne possèdent pour fortune que quelques ares de vigne. Depuis longtemps, on le sait, les récoltes de cette nature sont nulles ou à peu près. Cette année paraissait devoir offrir de meilleures chances; la saison marche bien et la vigne a bonne apparence. On comprendra la douleur que durent ressentir ces pauvres familles quand, le moment du danger passé, elles reconurent avec effroi que non seulement la récolte de l'année était perdue, mais que même elles ne possédaient plus rien.

» En certains lieux, le roc est mis à nu, ce qui était une vigne n'est même plus un champ, toute la terre arable a disparu, des ravins profonds ont été creusés, et le sol ne redeviendra cultivable, si jamais il peut le redevenir, qu'après que les propriétaires y auront consacré de longs travaux et des dépenses considérables. Ailleurs a eu lieu l'effet contraire : terre, ceps et échelas sont recouverts de tout ce que les parties supérieures ont laissé s'échapper, et on a peine à reconnaître des vignes dans ce bouleversement.

#### CHRONIQUE LOCALE.

C'était aussi au mois de mai, en 1777, que Joseph II visitait notre cité.

Il y était attiré par la réputation du beau régiment de carabiniers, et aussi, croyons-nous, par ce qu'on lui avait raconté de la gentillesse de Saumur, et de la luxuriante vallée de la Loire.

Saumur n'a point perdu de son éclat et de sa vie d'autrefois : notre belle école de cavalerie laisse bien loin derrière elle le régiment de carabiniers, au point de vue de l'équitation et de l'art militaire; depuis lors ces deux branches de l'enseignement ont bien progressé, et c'est à l'École de Saumur qu'est dû presque tout ce progrès. D'un autre côté, le pays, malgré les récents malheurs d'une effroyable inondation, est plus beau, plus riche, plus cultivé que jamais. Les mêmes motifs donc qui avaient conduit l'Empereur d'Allemagne en notre ville ont dû y conduire aussi le jeune prince russe.

Dès sept heures du matin les abords de la gare

étaient remplis de curieux ; — on espérait que le Prince arriverait vers 7 heures 1/2 ; — mais ce n'est qu'à 8 heures 55 minutes qu'il est entré en gare. — A cette heure, du chemin de fer au quartier de cavalerie la foule était compacte. — Grand nombre d'étrangers étaient accourus, désireux de voir le jeune prince qui, dans le banquet auquel assistaient nos illustres maréchaux de Crimée, s'est montré si gracieux pour la France victorieuse.

S. A. I. a été reçue à la gare par M. le général comte de Rochefort, M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et MM. les Adjoints au Maire de Saumur. Il a immédiatement monté en voiture, et s'est rendu, au petit trot, dans le Chardonnet, où l'attendaient, rangées en bataille, les troupes de toutes armes. Il les a rapidement passées en revue, a visité l'arçonnerie et la maréchalerie, puis a assisté à une reprise d'écuyers conduite par M. le Général lui-même. Prenant ensuite place à la tribune d'honneur, il a admiré les escadrons dans ces belles évolutions qui font toujours partie du carrousel. Aux escadrons ont succédé les officiers et sous-officiers ; après les courses de bagues et de têtes, ils ont fait plusieurs de ces savantes manœuvres d'équitation qui, toujours les mêmes, semblent pourtant toujours nouvelles.

Il est descendu à l'hôtel du Commandement, où des appartements et un magnifique repas lui avaient été préparés. Son Altesse impériale n'a pu rester que quelques instants, en témoignant à M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Rochefort, avec une aménité parfaite, les regrets qu'il éprouvait de ne pouvoir répondre à sa gracieuseté d'une manière plus complète.

Le Prince est aussitôt remonté en voiture, et a gagné le chemin de fer. — Il est resté 1 heure 1/2 à Saumur.

Pendant ces trop courts instants, S. A. I. a témoigné gracieusement plusieurs fois à M. de Rochefort combien elle était heureuse de son voyage, et combien elle regrettait de ne pouvoir prolonger son séjour.

M. Louvet a été nommé membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi ayant pour objet la prorogation du privilège de la Banque de France.

Samedi, la femme M.... a été écrasée sous les roues d'un camion; transportée immédiatement à l'Hôpital, elle a expiré peu de temps après. Ce malheur, paraît-il, n'est pas imputable au conducteur.

Par la chaleur excessive de dimanche, deux enfants de 10 à 12 ans ont été se baigner dans la Loire vis-à-vis de la Blanchisserie. A peine l'un d'eux fut-il dans l'eau, qu'il fut entraîné par le courant. Son camarade, sans calculer l'imminence du danger, a volé à son secours et a été victime de son dévouement sans pouvoir sauver celui qui était en péril.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

**LES FRÈRES M - MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux Beaujon, St-Louis, à Paris, etc., guérissent par la méthode dont ils sont possesseurs de père en fils de-

puis près d'un siècle, les *teignes* : favéuse, tondante, amiantacée, furfuracée, muqueuse, granulée, crasse laiteuse, crasse membraneuse, pityriasis, mentagres; *dartres* : acnés, couperose, eczéma, impétigo, etc. 77,962 guérisons de 1806 à 1857.

Les frères M. Mahon font l'application de leur méthode depuis 1806 : à l'hôpital St-Louis, le mercredi à 11 h.; à l'hôpital Beaujon, le samedi, à 11 h.; 6, Petite Rue-verte, faug. St-Honoré, à Paris, les mardis et samedis, de midi à 4 h., où l'on doit écrire avec un mandat de 10 fr. pour la consultation.

Guérison à forfait : 1000 ; 800 ; 600 ; 400 ; 200 ; 100 et 50 fr.

#### Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boiteries* récentes ou anciennes, les *entorses*, *foules*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses de jambes*, etc. Dépôt : à Angers, chez MENIERE, ph.; à Cholet, BONTEMS, ph. (104)

Monsieur le Rédacteur,

Comme abonné étranger à la Belgique, de la *Revue complémentaire de M. Raspail*, je suis prié de faire insérer dans les journaux de la localité, qu'à partir du 15 mai courant, MM. RASPAIL transporteront leur domicile à Stahl-sous-Ucele, localité plus rapprochée de Bruxelles que Boitsfort.

Un omnibus spécial, dont le bureau se trouve *Au Duc-Jean*, rue de la Putterie, à Bruxelles, fait le trajet sept fois par jour.

M. Raspail recevra les dimanche et lundi, de 2 à 5 heures, toutes les personnes munies d'un document quelconque qui établisse qu'elles ont leur domicile ailleurs qu'en Belgique.

Veillez, je vous prie, donner la plus grande publicité à cet avis, et agréer en même temps mes civilités empressées.

Saumur, 4 mai 1857. COMBIER-DESTRE.

#### Marché de Saumur du 16 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	27 89	Graine de luzerne	80 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	26 80	— de colza	—
Seigle	20 —	— de lin	27 —
Orge	16 80	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 25	(l'hectolitre)	—
Fèves	19 20	— cassées (50 k)	120 —
Pois blancs	40 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	38 —	compris le fût	—
— verts	—	1 <sup>er</sup> choix 1856	150 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	2 <sup>e</sup>	120 —
Huile de noix ordin.	110 —	3 <sup>e</sup>	100 —
— de chenevis	53 —	de Chinon	100 —
— de lin	60 —	de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière	56 26	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	63 26	1 <sup>re</sup> qualité 1856	150 —
Luzerne	62 40	2 <sup>e</sup>	90 —
Graine de trèfle	80 —	3 <sup>e</sup>	65 —

#### BOURSE DU 16 MAI.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 69 30.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 91 40.

#### BOURSE DU 18 MAI.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 69 35.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 91 40.

souffrirai pas que vous restiez dans cette misérable taverne, où le mauvais temps vous a forcé à venir chercher un abri. Ma voiture est assez grande; je n'ai qu'une servante et deux domestiques, un de mes valets montera votre cheval et vous prendrez place à mes côtés... Cela vous convient-il ?

— Je n'ose abuser... balbutia Henri, qui devint rouge jusqu'aux oreilles.

— Allons ! allons ! pas de compliments, mon cher chevalier, c'est convenu, je vous emmène.

— Henri se hasarda alors à lever une seconde fois les yeux sur Ethel, et il crut rêver, tant ce qu'il vit, ou ce qu'il s'imaginait avoir vu, lui parut étrange pour ne pas dire impossible.

Ethel venait de faire un signe de tête au comte de Nevers.

Était-ce une hallucination ? L'ombre et la lumière, qui grâce aux leurs capricieuses du foyer, semblaient naître et mourir alternativement sur le front de la jeune fille, avaient-ils produit cette erreur ?... Était-ce une erreur, en effet, où n'était-ce pas plutôt une affreuse réalité !

L'amour prend vite racine dans un cœur de vingt ans ! Les circonstances romanesques dans lesquelles Henri avait rencontré M<sup>lle</sup> Van Dick, la beauté souveraine d'Ethel, l'émotion presque fébrile que sa blessure lui causait, tout contribuait à entraîner le jeune artiste sur la pente rapide d'un premier amour. Jamais peut-être il n'avait rêvé la possession d'une femme aussi belle que M<sup>lle</sup> Van Dick; c'était une sorte d'initiation au culte de

la beauté ; il était sans défense contre ses propres impressions ; il se laissait aller avec une sorte d'abandon à ce sentiment qui s'emparait si victorieusement de son cœur ; il était vaincu avant même d'avoir essayé de combattre. Il avait déjà tout oublié, et son père, et les suprêmes douleurs qui l'avaient saisi, lorsqu'il assistait, épouvanté, à ses derniers moments, et la mission terrible qu'il lui avait confiée en mourant !... Il n'y avait plus pour lui au monde qu'un sentiment, l'amour !... qu'une femme digne de l'inspirer et le comprendre.... Ethel !...

Aussi, soit qu'il se fût trompé, soit qu'il eût bien réellement vu ce qu'il avait cru voir, quand, au signe de tête d'Ethel, le doute traversa son esprit et pénétra, froid et acéré, jusqu'au fond de son cœur, un affreux déchirement se fit en lui, et son regard avide chercha sur le visage de la jeune fille la preuve d'une faute ou d'une complicité coupable. Mais il y avait tant de naïveté sur le front d'Ethel, tant de candeur dans son regard, tant de pureté dans son attitude pensive et mélancolique, que le doute s'envola du cœur d'Henri et le laissa plus confiant et plus amoureux que jamais.

Pendant que ceci se passait, M. Van Dick avait activé les soins que ses domestiques donnaient à la chaise de poste; il rentra bientôt et annonça à sa fille et à Henri que l'on allait se remettre en route.

— Ce dernier se dirigea alors vers le comte de Nevers, à qui il tendit la main :

— Au revoir, monsieur le Comte, lui dit-il, je vous quitte, comme vous le voyez, mais je conserve l'espé-

rance de vous revoir à Paris...

— Mes vœux vous accompagneront, répondit de Nevers, en serrant la main qu'Henri lui offrait, et, comme vous, j'espère vous revoir dans la capitale.

— A bientôt donc, monsieur le comte !

— A bientôt, monsieur le chevalier !

Henri se pencha à l'oreille du comte de Nevers, et lui dit à voix basse et presque avec orgueil :

— Avez-vous remarqué, monsieur le Comte, combien M<sup>lle</sup> Van Dick est jolie ?...

Le comte fit un sourire ironique et répondit :

— Vous êtes aussi heureux que vous le méritiez, mon cher Chevalier.

Cinq minutes après, la voiture partait, emportant M. Van Dick, sa fille et notre jeune peintre.

Dès qu'il les eût vus s'éloigner, le comte de Nevers appela de nouveau l'hôtelier.

— Crois-tu, lui demanda-t-il vivement, qu'au prochain relai, je puisse trouver une chaise et des chevaux de poste ?

— Certainement, Monseigneur.

— C'est bien, voici pour toi !...

Le comte de Nevers jeta sa bourse à l'hôtelier et sortit. Son cheval était encore attaché à la haie du chemin :

il le monta lestement, et disparut bientôt au galop par le même chemin que venaient de prendre M. Van Dick, sa fille et le jeune peintre.

(La suite au prochain numéro.)

**A VENDRE**  
**UNE PETITE JUMENT,**  
 Agée de cinq ans, propre à monter  
 une femme ou un enfant.  
**UNE DE BELLE JUMENT,**  
 De grande taille, âgée de 11 ans.  
 S'adresser à M. PERSAC, rue du Pré-  
 che. (292)

**A VENDRE**  
**OU A LOUER,**  
 -La Belle Propriété  
**DE LA RIVIÈRE,**  
 Ancienne habitation de la famille  
 de NEULLY,  
 Située proche la levée de la Loire,  
 commune de Chouzé, à la limite d'In-  
 dre-et-Loire et de Maine-et-Loire, à  
 quelques minutes des stations du Port-  
 Boulet et de Varennes.  
 Cette Propriété comprend une mai-  
 son de maître en parfait état, vastes  
 servitudes et beaux jardins.  
 On pourrait y ajouter des prés et  
 terres.  
 S'adresser à M. HERVÉ, ancien no-  
 taire, à Varennes. (288)  
 Une PERSONNE, s'étant toute sa  
 vie occupée de la garde des proprié-  
 tés et des bois en particulier, désire-  
 rait trouver soit une place de garde,  
 soit une place de régisseur.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**OU A LOUER**  
 Présentement,  
 DEUX MAISONS, sises rue de  
 Bordeaux, ayant chacune un jardin.  
 S'adresser à M. COMMEAU, couvreur,  
 ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**SIMON, CORDONNIER,**  
 Place de la Bilange,  
 A l'honneur de prévenir qu'il vient  
 de recevoir un assortiment complet de  
**CHAUSSURES** pour dames et enfants,  
 ainsi que pour hommes, au plus juste  
 prix. (259)

**A LOUER**  
 Présentement,  
 Un **FONDS DE BOULANGERIE,**  
 avec tous ses ustensiles.  
 S'adresser à M. DOYEN, à Saint-Cyr.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

**LIPAROLÉ-TONIQUE**

Seul Cosmétique garanti infailible pour arrêter la chute des cheveux et  
 les faire pousser en très-peu de temps,  
 Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

<p><b>ÉMULSION-BALSAMIQUE</b>          pour blanchir et adoucir le teint et ef-          facer les taches de rousseur.</p> <p><b>COLD CREAM.</b></p> <p><b>VELOUTINE DE VIOLETTE</b>          nouvelle Pâte pour adoucir la peau et          prévenir les gerçures.</p> <p><b>VIOLETTINE DE VIOLETTE</b>          pour faire briller les cheveux et les          rendre souples.</p>	<p><b>EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR</b>          à toutes les odeurs.</p> <p><b>EAU DE TOILETTE CHARDIN</b>          ET <b>EAU DE VERVEINE DES INDES</b></p> <p><b>SAVONS</b> { aux fleurs de Magnolia,          aux fleurs de Pêcher,          et au Miel.</p>
--	---

**DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,**  
 A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'École de cavalerie.  
*On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN*

**POMMADE DES CHATELAINES**  
 OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de  
 plantes hygiéniques à base tonique. Dé-  
 couvert dans un manuscrit par CHAL-  
 MIN, ce remède infailible était em-  
 ployé par nos belles châtelaines du  
 moyen-âge, pour conserver, jusqu'à  
 l'âge le plus avancé, leurs cheveux  
 d'une beauté remarquable. — Ce pro-  
 duit active avec vigueur la crue des  
 cheveux, leur donne du brillant, de la  
 souplesse, et les empêche de blanchir  
 en s'en servant journellement.  
 Composée par CHALMIN, à Rouen,  
 rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur,  
 chez M. BALZEAU, et chez M. Pissot,  
 coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean.  
 — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

**COPAHINE**

La Copahine Mège  
 préparée par G. JOZEAU, ph.  
 dont il faut toujours exiger la signa-  
 ture rouge couverte du timbre impérial,  
 approuvée par l'Académie de Médecine, est si ac-  
 tive, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les  
 maladies contagieuses et pâles couleurs sans nau-  
 sées ni coliques. Dépôt général pharmacie des  
 Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

# COMPAGNIE ANGLO-FRANÇAISE

## DES

# CHAMPS-ELYSÉES

## ET DU

# BOIS DE BOULOGNE.

*Siège social, 39, boulevard des Capucines, à Paris.*

Raison sociale : A. VERDIER et Cie. — Gérant : ARTHUR VERDIER.

## ÉMISSION DE DEUX MILLIONS DE FRANCS D' ACTIONS.

Cette Société a été définitivement constituée par acte de M<sup>e</sup>  
 Delapalme jeune, notaire à Paris, en date du 17 juin 1886.

Son but est d'acheter des terrains en gros lots et de les re-  
 vendre par mètres.

Elle a pour résultat de faire participer les petits comme les  
 gros capitaux aux bénéfices toujours certains de ce genre de  
 spéculation quand il est pratiqué sur une grande échelle, avec  
 intelligence et sagesse.

Ainsi, sur 246,000 mètres acquis jusqu'à ce jour par la Com-  
 pagnie, avec les 3,200,000 fr. d'actions précédemment souscri-  
 tes, au prix moyen de 12 fr. 50 le mètre, 27,800 ont déjà été  
 revendus au prix de 15 fr., 20 fr. et 22 fr.

Les charmantes villas, dont la Compagnie a imposé la cons-  
 truction à ses acheteurs, s'élèvent de toutes parts et assurent par  
 cela même une plus-value considérable aux terrains voisins qui  
 lui restent à vendre.

Elle possède encore aujourd'hui 218,200 mètres de ces ter-  
 rains, sur partie desquels existent plusieurs hôtels; ils sont situés  
 sur les points du périmètre de la capitale où se portent les classes  
 les plus riches de la population, à la barrière de l'Étoile, aux  
 avenues de l'Impératrice et de Saint-Cloud et dans la partie du  
 bois de Boulogne dite Parc-des-Princes. La Compagnie ne doit  
 rien sur ces acquisitions; seulement une partie desdits terrains

dont il a été fait apport par un des sociétaires, est encore grevée  
 d'une somme de 730,000 fr., qui est à la charge de ce sociétaire  
 et sera payée par lui en juin et décembre prochains.

L'émission de deux millions d'actions est faite en vue de facili-  
 ter le développement des opérations de la Société et la réalisa-  
 tion des bénéfices importants qui doivent en ressortir.

Chaque action est de 400 fr. et donne droit à deux titres,  
 savoir :

- 1° Une action de capital, productive d'intérêt à 5 %, et rem-  
 boursable à 125 fr. par voie de tirage au sort;
- 2° Une action de jouissance représentant une part proportion-  
 nelle dans les bénéfices de la Société.

Les actions de 100 fr. peuvent être employées, au gré des  
 porteurs, à acquérir ou à louer des immeubles de la Société, qui  
 les accepte toujours au pair en paiement du prix d'acquisition  
 ou de location.

D'où il suit que, pour 100 fr. versés, tout actionnaire se  
 constituera un capital productif d'intérêts, plus une prime de  
 25 fr. et une part dans les bénéfices.

Il y a en outre pour lui, dans ce placement, une véritable  
 garantie hypothécaire, puisque le capital social est employé à  
 des acquisitions d'immeubles dont la valeur, sans cesse crois-  
 sante, le représente toujours et même au-delà.